

**L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI)
de l'Université de Montréal 1961-2003 : quatre décennies de
formation des spécialistes de l'information au Québec et au
Canada français**

**L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI)
of the Université de Montréal 1961-2003: Four Decades of
Information Training in Québec and Canada**

**La Escuela de Biblioteconomía y de Ciencias de la Información
(EBSI) de la Universidad de Montreal, 1961-2003: cuatro décadas de
formación de especialistas de la información en Quebec y Canadá**

Marcel Lajeunesse

Volume 48, Number 4, October–December 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030351ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030351ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lajeunesse, M. (2002). L'École de bibliothéconomie et des sciences de
l'information (EBSI) de l'Université de Montréal 1961-2003 : quatre décennies
de formation des spécialistes de l'information au Québec et au Canada français.
Documentation et bibliothèques, 48(4), 125–135.
<https://doi.org/10.7202/1030351ar>

Article abstract

The École de bibliothéconomie was founded in 1961 to train professional librarians for Québec and French-speaking Canada. Since then, the school also trains information professionals and archivists. After four decades of operation, it can be said that the school has reached a level of maturity. This article highlights the important milestones of its history and underscores its contribution to the training of professional librarians, information specialists and archivists for Québec, French-speaking Canada, and other francophone nations over the past forty years.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des
techniques de la documentation (ASTED), 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit
(including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be
viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal,
Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to
promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal 1961-2003 : quatre décennies de formation des spécialistes de l'information au Québec et au Canada français

Marcel Lajeunesse

EBSI, Université de Montréal

Marcel.lajeunesse@umontreal.ca

L'École de bibliothéconomie a été fondée en 1961 pour fournir au Québec et au Canada de langue française des bibliothécaires professionnels dans un premier temps, puis dans les décennies suivantes, des professionnels de l'information et des archivistes. Après plus de quatre décennies de fonctionnement, on peut maintenant dire qu'elle a atteint une maturité certaine. L'objectif de ce texte est de souligner les points importants de son évolution et de montrer sa contribution à la formation du personnel professionnel en bibliothéconomie, en sciences de l'information et en archivistique au Québec, au Canada de langue française et dans la francophonie, depuis plus de quarante ans.

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) of the Université de Montréal 1961-2003 : Four Decades of Information Training in Québec and Canada

The École de bibliothéconomie was founded in 1961 to train professional librarians for Québec and French-speaking Canada. Since then, the school also trains information professionals and archivists. After four decades of operation, it can be said that the school has reached a level of maturity. This article highlights the important milestones of its history and underscores its contribution to the training of professional librarians, information specialists and archivists for Québec, French-speaking Canada, and other francophone nations over the past forty years.

La Escuela de Biblioteconomía y de Ciencias de la Información (EBSI) de la Universidad de Montreal, 1961-2003 : cuatro décadas de formación de especialistas de la información en Quebec y Canadá

La Escuela de Biblioteconomía se fundó en 1961 con el fin de brindar, en principio a Quebec y a las regiones de habla francesa de Canadá, bibliotecarios profesionales, y en las décadas siguientes, crear profesionales de la información y archiveros. Actualmente, después de más de cuatro décadas de funcionamiento, se puede decir que esta Escuela ha llegado a su plena madurez. El objetivo de este trabajo es subrayar los aspectos importantes de su evolución y mostrar su contribución a la formación de personal profesional en biblioteconomía, ciencias de la información y archivado, en Quebec, en regiones de habla francesa de Canadá y del extranjero, después de más de cuarenta años.

L'École de bibliothécaires (1937-1961), précurseur de l'EBSI

À sa création en 1961, l'École de bibliothéconomie devait prendre en compte l'institution qui formait, depuis un quart de siècle, les bibliothécaires francophones du Québec, l'École de bibliothécaires en place depuis 1937. Fondée par deux religieux, les pères Paul-Aimé Martin et Émile Deguire, et deux laïques, Marie-Claire Daveluy et Aegidius Fauteux, cette école affiliée à l'Université de Montréal ne fit jamais partie des structures administratives et budgétaires de l'Université. Œuvre de foi et de dévouement, cette école eut, tout au long de son histoire, une existence précaire : elle n'eut jamais de directeur à plein temps¹, ni de professeurs de carrière, ni de bibliothèque spécialisée².

Les responsables successifs de l'École de bibliothécaires échouèrent, à

plusieurs reprises, dans leurs tentatives de l'intégrer aux structures de l'université. Le baccalauréat en bibliothéconomie fut décerné, à partir de 1945, aux détenteurs d'un baccalauréat ès arts d'un collège classique : 137 personnes le reçurent de 1945 à 1962 et on peut dire que le lien avec l'université se limitait à la remise de ce diplôme. Le programme de baccalauréat, offert d'abord à la Bibliothèque municipale de Montréal, puis à l'École normale Jacques-Cartier, à l'École du Plateau, et enfin de 1958 à 1962, dans une salle de l'Université, mettait l'accent sur la bibliographie, la classification et le catalogage, et sur l'organisation des bibliothèques. Les cours étaient donnés en fin d'après-midi et en soirée.

Au tournant de la décennie 1960, l'existence de l'école devenait aléatoire. En avril 1960, l'École de bibliothécaires demandait, dans un mémoire à l'Université, et cela pour la cinquième fois depuis 1942, des ressources financières

permettant l'utilisation de locaux pour son secrétariat, l'engagement de professeurs à plein temps et l'établissement d'une bibliothèque spécialisée. Dès 1943, le conseil d'administration de l'école discutait de l'obtention de l'agrément de l'*American Library Association* pour la reconnaissance de son programme. Il fut clair, peu de temps après, que le programme de baccalauréat ne pourrait jamais être reconnu par l'ALA, vu les conditions précaires dans lesquelles vivait l'École.

1. L'École de bibliothécaires eut en un quart de siècle trois directeurs : Aegidius Fauteux (1937-1941), Léo-Paul Desrosiers (1941-1958) et Joseph R. Leduc (1958-1961).
2. Pour plus de détails sur la vie de l'École de bibliothécaires, voir Durand, Marielle. 1977. L'École des bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1937-1962. In *Livre, bibliothèque et culture québécoise*, sous la direction de Georges-A. Chartrand. Montréal : ASTED vol. II : p. 485-507 ; Tanghe, Raymond. 1962. *L'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1937-1962*. Montréal : Fides, 69 p. et Delisle, Cynthia et Réjean Savard. 1998. L'École de bibliothécaires (1937-1962) : discours et formation. *Documentation et bibliothèques* 44 (4) (octobre-décembre) : 151-165.

En raison de l'absence de ressources financières, de l'impossibilité d'obtenir l'agrément américain et aussi d'une diminution du nombre d'étudiants, les membres de la Corporation posèrent sérieusement la question de l'existence et de l'avenir de leur école. Par ailleurs, les autorités de l'Université de Montréal, notamment le recteur M^{re} Irénée Lussier, croyaient à la continuation de l'œuvre et à une réforme profonde de la formation en bibliothéconomie. À la suite de rencontres et de pourparlers avec le recteur, le 30 septembre 1960, « les membres de la Corporation de l'École de bibliothécaires ont voté au scrutin secret sur le projet de transférer à l'Université l'actif et le passif de la Corporation³ ».

La création de l'École de bibliothéconomie

La conjoncture se prêtait bien en 1960 à un débat sur la formation des bibliothécaires. L'Assemblée législative du Québec venait de voter le projet de loi 35 sur les bibliothèques publiques et le projet de loi 39 sur les bibliothèques scolaires, démontrant ainsi un intérêt pour le développement des bibliothèques. Les collèges classiques mettaient en place de véritables bibliothèques et envoyaient les responsables se former aux États-Unis. De plus, la Commission des programmes de l'Université Laval invitait ses collèges affiliés à mettre sur pied une bibliothèque et accordait à celle-ci une grande importance pédagogique ; la Fédération des collèges classiques faisait, elle aussi, la promotion de bibliothèques créées selon les règles de l'art pour la formation des étudiants de l'ordre collégial. Poussées par le développement des études supérieures et de la recherche, les universités revoyaient, elles aussi, le fonctionnement de leurs bibliothèques.

En 1958, la *Canadian Library Association* avait tenu à Québec, lors de son congrès annuel, une session d'études sur la formation des bibliothécaires⁴, dont l'influence sur la fondation d'une école véritablement universitaire n'est pas négligeable. Du 19 au 24 juin 1960, l'*American Library Association* et la *Canadian Library Association* tenaient leur congrès conjointement à Montréal : l'ampleur et le prestige de ces associations firent en

sorte que cette manifestation ne passa pas inaperçue, et contribuèrent à faire des bibliothèques un sujet d'intérêt.

Le père Edmond Desrochers, dans un article qui eut une forte audience, réclamait « une école professionnelle de bibliothécaires⁵ ». Il affirmait qu'« aucune université française de la province de Québec n'a[vait] assumé jusqu'à présent d'établir une école de bibliothécaires vraiment universitaire, digne d'être accréditée par les associations professionnelles » et il concluait : « [...] de tous les problèmes qu'ont aujourd'hui nos bibliothèques, le premier et le plus essentiel est sans conteste celui de la compétence de leurs dirigeants, les bibliothécaires. Nous voudrions y insister en demandant sans tarder l'institution qui nous les donnera : une école professionnelle de bibliothécaires⁶ ». Le père Desrochers invitait l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBF) à appuyer le projet d'une nouvelle école « digne d'être reconnue partout⁷ ».

À la session d'automne 1960, le recteur de l'Université de Montréal, M^{re} Lussier, demandait à Georges Cartier, alors directeur de la bibliothèque du Collège Sainte-Marie de Montréal, de faire une étude sur la faisabilité et l'organisation d'une école universitaire de bibliothécaires. Celui-ci remettait son rapport en janvier 1961⁸. Après avoir dressé un tableau de la situation des bibliothèques et des bibliothécaires au Québec, il affirmait que « la nécessité d'une école de bibliothéconomie de langue française, école accréditée, appara[issait] donc de première importance et de toute urgence pour la profession et le développement actuel et prochain des bibliothèques dans la province de Québec⁹ ». Cartier favorisait le nom d'École de bibliothéconomie « afin que [fût] établie, dès le départ, une différenciation très claire entre l'ancienne École de bibliothécaires et la nouvelle¹⁰ ». Le rapport Cartier recommandait l'engagement, au cours du mois de janvier ou de février qui précédait le début de la rentrée universitaire d'automne, d'un directeur, d'au moins deux professeurs à plein temps, d'un bibliothécaire et d'une secrétaire. Les étudiants de cette école devraient posséder un baccalauréat ès arts d'un collège classique pour être inscrits au baccalauréat en bibliothéconomie, avoir une connaissance suffisante de l'anglais et ne pas dépasser l'âge de

35 ans¹¹. Ce rapport montrait l'importance d'une bibliothèque spécialisée et esquisait un programme de maîtrise après une période minimale d'attente¹². Il recommandait enfin le rattachement de l'école à la Commission des études de l'Université en attendant son « rattach[ement] à l'école des études graduées, en formation¹³ ».

Les choses allèrent très rapidement. Dès le 19 décembre 1960, soit un mois avant le dépôt du rapport Cartier, le conseil des gouverneurs « se déclar[ait] favorable à cette proposition et autoris[ait] M^{re} le recteur à entreprendre le développement de l'enseignement » en bibliothéconomie, dont les déboursés étaient estimés à 50 000 \$ dès la première année¹⁴, et le 6 février 1961, ce même conseil « accept[ait] cette recommandation et autoris[ait] l'engagement d'un directeur [...] »¹⁵. Le 23 février 1961, le recteur annonçait à la Commission des études que l'École de bibliothécaires résiliait sa charte, qu'une école de bibliothéconomie était fondée et que le directeur avait été engagé ; la Commission entérinait « la décision prise et émet[tait] l'avis que pour le moment cette école d[evait] être indépendante de toute faculté¹⁶ ».

Pendant l'année 1961, les négociations entre l'École de bibliothécaires et l'Université de Montréal se poursuivirent. Pour l'École de bibliothécaires, la discussion devait porter sur trois points : le

3. Archives de l'Université de Montréal, Fonds EBSI. Lettre de Jean-Bernard Léveillé à M^{re} Irénée Lussier, 29 novembre 1960.

4. *Proceedings of the Library Education Workshop (Château Frontenac, Québec City, Saturday, June 14, 1958)*, Ottawa, Canadian Library Association, 1958, 58 p.

5. Desrochers, Edmond. 1960. Une école professionnelle de bibliothécaires. *Relations* 20 (236) (août) : 214-215. Cet article sera repris dans Feliciter, 1960, 6 (3-4) (November-December), p. 31-33, sous le titre « A Professional School for Librarians ».

6. *Ibid.* : 214.

7. Procès-verbaux de la réunion des membres de l'exécutif de l'A.C.B.F. du 23 juillet 1960 et des réunions des membres du conseil national de l'A.C.B.F. des 30 juillet et 20 août 1960.

8. Archives de l'Université de Montréal. Fonds EBSI. Cartier, Georges. 1961. *Rapport sur l'organisation de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal*, 16 janvier, 49 p.

9. *Ibid.* : 6.

10. *Ibid.* : 8.

11. *Ibid.* : 33.

12. *Ibid.* : 20 et 37-38.

13. *Ibid.* : 42.

14. Extrait du Procès-verbal de la 133^e réunion du Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal, 19 décembre 1960. Dél. 1352.

15. Extrait du Procès-verbal de la 135^e réunion du Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal, 16 janvier 1961. Dél. 1383.

16. Extrait de la 387^e réunion de la Commission des études de l'Université de Montréal, 23 février 1961. Dél. 1473.

nom de l'école, la valeur du diplôme et la transition d'une école à l'autre. L'Université avait, pour sa part, déjà annoncé la création d'une école de bibliothéconomie. L'énoncé impliquait davantage qu'une simple transformation de l'ancienne école. Dans les négociations en vue de la cession, l'École des bibliothécaires obtint la reconnaissance des diplômes universitaires délivrés par l'ancienne école et la garantie que, pendant dix ans, son ascendance serait soulignée dans les prospectus, la publicité et la papeterie. Fin décembre 1962, la Corporation de l'École de bibliothécaires signait le contrat de cession à l'Université de Montréal et s'engageait à remettre sa charte dans les meilleurs délais¹⁷.

La période de transition

Le premier directeur de l'école, Laurent-G. Denis, alors directeur adjoint de la bibliothèque du Collège militaire royal de Saint-Jean, était nommé le 1^{er} mars 1961. Georges Cartier, pressenti pour cette fonction, s'était désisté pour occuper un poste au siège de l'Unesco, à Paris. Dès sa nomination, le nouveau directeur procéda à l'engagement des premiers professeurs, Paule Rolland-Thomas, venant de l'Office national du film, et Liana Van derBellen, des bibliothèques de McGill, tout comme à l'élaboration d'un programme d'études, à la sélection des chargés de cours, au choix des étudiants pour la rentrée d'automne 1961 et à l'organisation matérielle d'une école naissante.

De sa fondation en 1961 jusqu'en 1968, au moment où elle devint un département de la faculté des lettres, l'École de bibliothéconomie est provisoirement administrée par un directeur sous la responsabilité directe du recteur de l'Université pour toutes les questions d'ordre administratif et d'un conseil subordonné à la Commission des études. Le Conseil était composé du directeur de l'école et de quatre personnes (deux professeurs, la directrice de la bibliothèque de l'Université et un chargé de cours) nommées par le Conseil des gouverneurs. Il assistait et conseillait le directeur dans le domaine pédagogique. Ces structures transitoires et exceptionnelles avaient pour but de donner à l'école un rythme normal de développement avant de l'intégrer à l'une des facultés qui composaient alors l'université québécoise traditionnelle.

Le rapport Cartier avait prôné la création d'une école semblable à celles existant au Canada et aux États-Unis. Il n'est donc pas surprenant que, dès sa conception, le programme d'études ait été nettement nord-américain. D'ailleurs, même dans le Québec des années 1960, Chicago, New York et Washington étaient devenues des sources capitales d'inspiration et d'orientation pour les bibliothèques québécoises¹⁸. Il avait aussi été entendu que l'Université fournirait à l'école tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'être reconnue l'égale des autres écoles nord-américaines. L'agrément américain avait été à la base même de la fondation de la nouvelle école. Il ne faut donc pas s'étonner du fait que la recherche de l'agrément de l'*American Library Association* ait été pendant toute la décennie 1960 un objectif primordial.

Le programme était, en réalité, modelé sur les programmes nord-américains de baccalauréat en bibliothéconomie visant à former des bibliothécaires généralistes. Le directeur appliquait cette vision de l'enseignement de la discipline quand il affirmait lors de l'été 1961 : « Théorie et pratique. Les deux sont nécessaires mais le contenu intellectuel du cours ne sera jamais sacrifié en faveur de la pratique¹⁹ ». La connaissance de la langue anglaise était exigée des étudiants pour avoir accès à la documentation *ad hoc*, car « on peut difficilement s'attendre à devenir un véritable bibliothécaire, au courant de la situation, des problèmes de bibliothèques et de leurs solutions si on ignore les études et les expériences faites par nos voisins du sud²⁰ ».

Le programme initial (1961-1966) de baccalauréat en bibliothéconomie en un an exigeait 450 heures de cours, soit 30 crédits. L'importance des cours était quand même variable, allant de cours de quatre crédits (classification, catalogage) à de nombreux cours d'un crédit (genres de bibliothèques, cours culturels). Si l'on examine ce programme dans son ensemble, on peut dire qu'il comprenait, par ordre décroissant de crédits universitaires attribués à chaque cours, les matières suivantes : la classification et les services techniques, la bibliographie et la référence, le choix de livres et le développement des collections, l'administration des bibliothèques, les genres de bibliothèques.

En 1961, on croyait naïvement à un agrément rapide de l'ALA. Laurent-G. Denis avait avancé l'hypothèse d'un délai de deux à trois ans²¹. Pourtant, en janvier 1963, ce dernier et Edmond Desrochers rencontraient de façon officielle à Chicago le *Committee on Accreditation* de l'*American Library Association*.

Le but de la réunion était d'éclairer [l'école] sur les exigences de la reconnaissance officielle. La plus grande difficulté sembl[ait] résider dans le fait que les grandes universités canadiennes anglaises ne reconnaiss[ai]ent pas le B.A. des collèges classiques comme préparation suffisante pour l'admission dans leurs écoles de bibliothéconomie²².

Pour obtenir un avis plus informé sur cette situation particulière de la seule école de langue française dans un ensemble continental de langue anglaise, l'École invitait, en juillet 1964, un expert-conseil américain, le professeur Lester Asheim. À l'issue d'un séjour à l'Université de Montréal, ce dernier soulignait la difficulté, pour l'École de Montréal, d'obtenir l'agrément « *because of the difference in the pattern of education in French Canada* ». Il précisait que :

The most obvious and first requirement would be that the professional education represented by [the] school should be equal about one fifth of a five year program under college rather than four (as is typical in United States). It will be necessary, therefore, for [the] program to be increased to a two year program, and for most of that additional year to be devoted to the content of other subject discipline rather than librarianship itself²³.

17. Archives de l'Université de Montréal. Fonds EBSI. Contrat intervenu à Montréal le 28^o jour de décembre 1962, entre la Corporation de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal et l'Université de Montréal. Les signataires furent le recteur Irénée Lussier pour l'Université et Joseph-R. Leduc et Jean-Bernard Léveillé pour l'École.

18. Bonenfant, Jean-Charles. 1961. The Multilateral Approach Required of French Canadian Librarianship. *Canadian Library* 17 (January) : 190.

19. Denis, Laurent-G. 1961. École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal (successeur de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal). *Bulletin de l'ACBLF* 7 (3) (septembre 1961), p. 82.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.* : 94.

22. Université de Montréal. École de bibliothéconomie, 1962-1963. Deuxième rapport annuel du directeur : 3.

23. Archives de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Lettre de Lester Asheim à Laurent-G. Denis, 20 juillet 1964.

Dès 1964, l'École décide de porter à deux ans son programme de baccalauréat pour rencontrer les exigences de l'ALA²⁴, et les instances de l'Université approuvent en avril 1966 le nouveau programme²⁵. Ce nouveau programme fut offert de septembre 1966 à mai 1971. Il comprenait une année de culture générale (études canadiennes et québécoises, administration) et une année de cours en bibliothéconomie pour les détenteurs du baccalauréat ès arts des collèges classiques. Pour les diplômés d'un premier grade universitaire, le baccalauréat en bibliothéconomie était obtenu en un an (30 crédits)²⁶. Ce programme qui introduisait un nouveau cours sur les systèmes électroniques pour le traitement de l'information était conçu comme une étape conduisant uniquement vers la maîtrise.

Les grands changements du tournant des années 1970

Les années 1968-1970 furent des années marquantes pour l'École. Trois événements – le rattachement de l'École à la faculté des lettres, l'obtention de l'agrément américain et l'instauration du programme de maîtrise – marquent réellement une étape importante de l'évolution de l'École.

Lors de la session d'été 1968, l'École de bibliothéconomie devenait un département de la faculté des lettres. La décision du Conseil de l'Université faisait suite à un protocole d'accord intervenu entre la faculté et l'École. Le Conseil de l'École, qui avait tenu 46 réunions entre 1961 et 1968, disparaissait et les professeurs de carrière, incorporés dans l'effectif de la faculté des lettres, formaient la nouvelle assemblée de département. En devenant département, l'École était en conséquence gouvernée par les dispositions de la Charte et des Statuts de l'université et elle était dorénavant représentée à l'Assemblée universitaire. C'était la fin du régime transitoire et l'intégration dans les structures régulières de l'université.

Nous avons déjà noté que la recherche de l'agrément de l'*American Library Association* était liée à la naissance et aux premiers développements de l'École. La venue de l'expert-conseil Asheim en 1964 et la mise sur pied du

programme de deux ans en 1966 en étaient des indices évidents. Ce programme de deux ans était une étape avant l'instauration du seul programme de maîtrise. En février 1967, l'École créait son comité d'étude d'un programme de maîtrise en bibliothéconomie. Cette maîtrise était réclamée par des diplômés de l'École depuis 1966. Les membres du comité furent Laurent-G. Denis, Edmond Desrochers, Paule Rolland-Thomas et Réal Bosa. Prenant en compte le consensus des directeurs des écoles de bibliothéconomie canadiennes intervenu à Toronto, en avril 1968, le nouveau programme de maîtrise devait s'étendre sur deux années, après un premier grade universitaire. Il était conçu de façon à permettre aux étudiants :

1. d'obtenir une formation de base en bibliothéconomie, en bibliographie et en information documentaire ;
2. d'approfondir les méthodes scientifiques de recherche en bibliothéconomie et en bibliographie et de s'initier aux méthodes de traitement de l'information ;
3. d'étudier les meilleurs moyens de résoudre les problèmes afférents à l'administration et à la gestion des bibliothèques ;
4. de se spécialiser dans le secteur de leur choix (bibliothèques scolaires, bibliothèques publiques, bibliothèques spécialisées, etc.) ;
5. pour ceux qui [étaient] titulaires du baccalauréat en bibliothéconomie et qui exerçaient déjà leur profession, de parfaire leur formation professionnelle²⁷.

Le programme fut officiellement approuvé par les autorités universitaires en mars 1970 et il entra en vigueur en septembre de la même année. Il exigeait, pour l'obtention de la maîtrise, que l'étudiant accumule 48 crédits, soit l'équivalent de 16 cours de trois crédits chacun, répartis en deux années universitaires. Ce nouveau programme se voulait flexible (avec un minimum de six cours ou 18 crédits obligatoires), multidisciplinaire (tenant compte de la formation antérieure des étudiants et des offres de cours des autres facultés et départements de l'université), et il offrait une option recherche, avec la possibilité de rédaction d'un mémoire de maîtrise. Étaient admissibles à la maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.)

les étudiants qui possédaient un B.A. ou un B.Sc. d'une université reconnue, avec une moyenne générale d'au moins 70 % ou de « B », une connaissance suffisante de la langue anglaise et des qualités personnelles qui permettaient d'entrevoir une réussite dans la pratique de la profession. Les détenteurs d'un baccalauréat en bibliothéconomie pouvaient obtenir la maîtrise à la suite d'un programme d'une année (24 à 30 crédits) qu'ils pouvaient suivre à temps partiel en profitant des cours de fin d'après-midi, du soir ou du samedi et ils furent nombreux à s'y inscrire surtout entre 1970 et 1973. Le programme de maîtrise de 1970 introduisait des cours en méthodes de recherche, donnait plus d'importance au secteur de l'automatisation des bibliothèques et tenait compte de l'émergence des sciences de l'information.

À la session d'été 1968, Laurent-G. Denis croyait que le moment était venu pour l'École de demander une visite d'évaluation du *Committee on Accreditation* de l'*American Library Association*. L'École était vraiment intégrée aux structures de l'université, le programme de baccalauréat de deux ans était offert depuis 1966 et celui de maîtrise était en voie d'élaboration. Lors de l'été 1968, le professeur Lester Asheim fut de nouveau invité et rédigea un rapport distribué aux membres du *Committee on Accreditation*²⁸. Ce rapport qui faisait le point sur les différents sujets d'examen de la visite d'agrément a convaincu le *Committee* de donner son accord à une visite de l'Université de Montréal. L'équipe d'évaluation présidée par le professeur Leon Carnovsky vint à l'École en avril 1969. Le 23 juin de la même année, le *Committee on Accreditation* recevait le rapport des membres du comité visiteur et

Voted, that the Committee on Accreditation of the American Library Association accredit the program leading to degree of

24. Université de Montréal, École de bibliothéconomie, 1963-1964. 3^e rapport annuel : 1.

25. Extrait du Procès-verbal de la Commission des études de l'Université de Montréal, 28 avril 1966. Dél. CE-2344.

26. Pour plus de détails sur ce programme, voir À l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal ; orientation nouvelle dans la formation des bibliothécaires. *Bulletin de l'ACBLF* 14 (4) (décembre 1968) : 139-141.

27. Extrait du Procès-verbal de la Commission des études de l'Université de Montréal, 3 mars 1970.

28. Archives de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Memorandum from Lester Asheim to COA Members, July 25, 1968, 4 p.

*Baccalauréat in Bibliothéconomie and in 1970-71 to the degree of Maîtrise in Bibliothéconomie offered by the École de bibliothéconomie, Université de Montréal, under the standards for Accreditation adopted by the ALA council, July 13, 1951*²⁹.

L'École de bibliothéconomie devenait la première école de langue française agréée par l'*American Library Association* et la cinquième école canadienne agréée après McGill, Toronto, British Columbia et Western Ontario. Par les réactions reçues à la suite de l'agrément de la part des associations professionnelles canadiennes et québécoises, des autres écoles de bibliothéconomie du continent, de divers milieux et de nombreux professionnels, on peut évaluer l'importance de l'obtention de l'agrément américain pour l'École de Montréal et la communauté bibliothéconomique de langue française³⁰. Pour le directeur, Laurent-G. Denis, qui obtenait en 1969 son doctorat de Rutgers, c'était la fin d'une décennie d'efforts et le couronnement d'une idée poursuivie avec détermination.

Les réformes majeures des programmes d'études

Au cours de l'existence de l'EBSI, on peut compter en quelque sorte un nouveau programme par décennie. Succédant au premier mis en place en 1970, il y eut celui de 1979, celui de 1989 et enfin le dernier en 1998. Chacun de ces programmes se voulait une réponse à l'évolution de la discipline et de la profession. Les réformes de 1979, de 1989 et de 1998 avaient été précédées par des évaluations du programme précédent, lesquelles avaient nécessité plusieurs études étalées sur quelques années.

Réforme de 1979

Le monde de l'enseignement de la bibliothéconomie fut profondément modifié au cours des premières années de la décennie 1970 par l'informatique documentaire et les sciences de l'information. Celles-ci existaient dans le programme mis en place en 1970, mais surtout comme des à-côtés technologiques propres à servir d'information à l'ensemble des étudiants. Il s'agissait

maintenant d'intégrer véritablement les sciences de l'information au programme.

À la session de printemps 1976, l'assemblée de département adoptait les buts et objectifs de l'École³¹. Ces buts et objectifs, surtout administratifs, avaient le dessein de définir le rôle, la fonction et l'orientation générale de l'École, de fournir un cadre précis à la réforme de programme projetée. Ils apportaient un élargissement considérable des domaines d'enseignement que devait couvrir l'École, en particulier en sciences de l'information et en archivistique. L'affirmation de départ, à savoir que l'École devait « satisfaire les besoins du Québec et du Canada francophones en spécialistes en information documentaire » montrait très clairement que n'étaient envisagés ni formation parallèle ou séparée, ni diplôme distinct entre bibliothécaires, spécialistes de l'information et archivistes.

La révision de programme qui associait l'expertise du Service pédagogique de l'Université au travail du Comité du programme de l'École et à la réflexion de l'Assemblée de département donna lieu à une vaste analyse de besoins. Deux points d'appui balisèrent cette réforme. D'abord, elle s'appuyait, pour l'essentiel, sur l'étude du milieu et de l'utilisateur, point de départ et point d'arrivée de tout service d'information documentaire. Elle voulait, de plus, s'assurer d'une compétence minimale certaine pour tout étudiant qui terminerait ses deux années d'études de maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.). Ce programme mettait davantage l'accent sur les différents processus utilisés pour la collecte, l'organisation, le stockage, le repérage et la diffusion de l'information dans la société.

En première année de maîtrise, on retrouvait neuf cours obligatoires (introduction à l'information documentaire ; traitement et analyse documentaire I et II ; communication documentaire ; milieu et usager ; administration ; introduction à l'informatique documentaire ; fonds documentaires ; recherche et innovation). En seconde année, l'étudiant devait choisir une concentration parmi les sept qui lui étaient offertes : bibliographie ; référence et communication interpersonnelle ; milieu et usager ; traitement descriptif ; traitement analytique ; organisation et gestion ; informatique documentaire. À ces concentrations (comprenant un cours théorique, un cours d'étude de cas et un

séminaire de recherche), auxquelles se greffait un stage devenu obligatoire, l'étudiant pouvait ajouter des cours au choix, appelés cours interdisciplinaires³².

Des modifications ont été apportées, au cours des années qui suivirent, à ce programme adopté par les instances de l'Université à la session de printemps 1979 et entré en vigueur à la session d'automne de la même année. L'ajout le plus notable a été l'approbation en 1982 d'une concentration en archivistique en deuxième année (9 crédits), ainsi que l'addition, en 1986, d'un cours obligatoire d'archivistique (2 crédits) en première année de maîtrise. Ces modifications s'inscrivaient aussi dans le contexte de l'approbation d'un certificat de premier cycle en archivistique (30 crédits) qu'offre l'École depuis 1983.

Le corollaire le plus important de la réforme de programme de 1979 et surtout de l'extension de la mission de l'École aux sciences de l'information et à l'archivistique concerne le changement de nom de l'École. En septembre 1984, la Direction de l'Université autorisa dorénavant l'École à se nommer École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), et la maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.) devint une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information (MBSI).

La réforme de 1989

Un programme d'études est une réalité vivante. Il doit être constamment adapté à l'évolution des connaissances, aux changements de la discipline et de la pratique professionnelle, de même qu'aux changements des politiques de l'enseignement universitaire. Dans un programme à finalité professionnelle, on doit trouver aussi l'adéquation la plus complète possible entre l'enseignement donné et le développement de

29. Cité dans la Délibération de l'Assemblée de l'École de bibliothéconomie. 12^e réunion, 6 octobre 1969, Dél. AD-134.

30. Les Archives de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information possèdent de nombreuses lettres à ce sujet. Dossier agrément 1969.

31. Pour retrouver ces buts et objectifs adoptés en 1976, voir Lajeunesse, Marcel. 1987. L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : un quart de siècle de formation des professionnels de l'information (1961-1986). *Argus* 16 (1) (mars) : 8.

32. Pour plus de détails sur ce programme, voir Reicher Daniel et Marcel Lajeunesse. 1979. Le nouveau programme de l'École de bibliothéconomie ; genèse et organisation. *Argus* 3-4 (mai-août) : 43 - 48.

la profession ou des professions qui le sous-tendent. Au cours de la décennie 1980, plusieurs études³³ avaient posé le problème de l'évolution des métiers de l'information. Le marché de l'information indiquait nettement une stagnation de la demande dans le domaine traditionnel au cours de la décennie 1990. De plus, la technologie acquérait une influence croissante sur les modifications de l'emploi. Les diplômés des écoles étaient en concurrence de plus en plus vive avec des diplômés d'autres disciplines (communication, gestion, etc.). Les professions de l'information étant des professions orientées vers les gens et des professions de service, les qualités personnelles des étudiants (leadership, faculté d'adaptation, dynamisme, compétence en informatique, en administration ou dans une autre discipline) devaient être davantage développées.

La réforme mise au point en 1989 devait prendre en compte les nombreuses modifications mineures intervenues dans le programme depuis 1979, dont les plus importantes touchaient l'archivistique, l'instauration d'une politique de stages en 1987 et l'embauche des deux coordonnatrices chargées de superviser le stage obligatoire des étudiants, le développement du laboratoire d'informatique documentaire et l'engagement d'une responsable de laboratoire en 1988, de même que la mise en place d'un laboratoire d'archivistique.

De 1987 à 1989, toujours en collaboration avec le Service pédagogique de l'Université, les travaux du Comité des études ont connu trois étapes distinctes, mais complémentaires : l'évaluation proprement dite du programme en vigueur ; sa révision, si elle s'avérait nécessaire ; et la mise en place de mécanismes d'évaluation.

Le nouveau programme de maîtrise de deux ans exigeait, en 1989, 56 crédits (par rapport à 48 en 1970 et à 51 en 1979). Il se situait dans la continuation du programme offert depuis 1979, mais il apportait des réponses précises à des questions qui y étaient posées. Il accentuait le développement des sciences de l'information, élargissait la place de l'informatique documentaire, introduisait des cours en technologies de l'information (dont un nouveau cours obligatoire sur ce sujet en première année de maîtrise) et apportait une solution au problème de

la formation d'archivistes professionnels dans le cadre du programme de maîtrise (en y développant une spécialisation). La première année comprenait dix cours obligatoires et un total de 28 crédits. En deuxième année, les anciennes concentrations étaient remplacées par des profils (huit au total : développement et gestion de fonds documentaires ; création et gestion de catalogues ; analyse de l'information et bases de données ; repérage et diffusion de l'information ; gestion des services et des ressources de l'information ; informatique documentaire et technologies de l'information ; bibliothèques publiques ; milieu scolaire), avec en plus une spécialisation en archivistique. En plus des cours de profil ou de spécialisation, les étudiants devaient suivre, la même année, un cours de méthode de recherche en sciences de l'information et faire un stage de quatre crédits sur un total de 28.

Les travaux de réforme de programme ont nécessité de nombreuses études sur l'emploi et les autres programmes d'écoles canadiennes et étrangères, de nombreuses consultations auprès des professeurs, des étudiants et des employeurs. Le nouveau programme qui supposait une « désinstitutionnalisation » de la discipline, d'ailleurs amorcée en 1979, était ambitieux en ce qui concerne les ressources, les méthodes pédagogiques et l'évaluation continue³⁴.

Le programme offert depuis 1998

Le développement rapide du monde de l'information pressenti dans les décennies 1970 et 1980 a continué à avoir des effets sur les écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information et sur leurs programmes d'études. Les écoles étaient interpellées et elles y répondirent en créant de nouveaux programmes ou en adoptant leurs programmes à ce qu'elles percevaient comme les nouvelles réalités de la gestion de l'information. Elles avaient compris antérieurement que les établissements documentaires, clientèles privilégiées des écoles, n'occupaient plus toute la place et ne constituaient plus les seuls débouchés pour les diplômés.

L'originalité de la présente réforme concerne les domaines de spécialisation en deuxième année de maîtrise. Nous en retrouvons quatre, à savoir l'option archivistique, l'option bibliothéconomie, l'option

gestion de l'information électronique et l'option gestion stratégique de l'information. Chacune de ces options, qui comportent 12 crédits (4 cours de 3 crédits), comprend un stage obligatoire de six crédits, avec l'ajout nécessaire de cours à option ou d'un travail dirigé (9 crédits).

La première année de maîtrise comporte dix cours de base obligatoires (29 crédits) qui ont toujours pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances de base et une compréhension d'ensemble des disciplines et des professions reliées à la gestion de l'information de même que des interrelations existant entre ces disciplines et ces professions.

La nouvelle maîtrise, appelée dorénavant maîtrise en sciences de l'information, compte 56 crédits³⁵. Le nouveau programme est fortement imprégné, à l'instar du précédent, d'une solide culture technologique de l'information. À côté de la bibliothéconomie et de l'archivistique qui continueront à former des professionnels, se sont ajoutés deux champs d'études nouveaux³⁶. La gestion de l'information électronique (GIE) a les bibliothèques et les services d'archives comme environnement d'application, mais il en existe aussi de nouveaux, notamment Internet, les intranets et d'autres réseaux. Quant à la gestion stratégique de l'information (GSI), elle vise à donner à l'organisation les moyens, les méthodes et les outils nécessaires pour prendre en charge la gestion de son information interne et externe, formelle et informelle, et à la rendre disponible aux décideurs, afin de permettre à l'organisation de mieux remplir sa mission et de se positionner avantageusement face à son milieu et à ses concurrents.

33. Nous pensons aux études de Moore, Nick. 1987. *The emerging markets for librarians and information workers*. London : British Library. 162 p. ; Cronin, Blaise. 1982. *The education of library-information professionals : a conflict of objectives*. London : Aslib. 20 p. ; Perennou-Soenen, Hélène. 1984. *Le marché de l'emploi des professions de la documentation. Thèse de doctorat, Paris II ; Harris, Roma M. et Joan Reid. 1988. Career opportunities in library and information science : an analysis of Canadian job advertisements in the 1980's. Canadian Journal of Information Science 13 (September) : 17-29.*

34. Pour une explicitation des travaux, voir Bertrand-Gastaldy, Suzanne et Marcel Lajeunesse. 1990. *La réaction de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal aux mutations de la société de l'information : l'évaluation et la révision de son programme de maîtrise. Argus 19 (1) (printemps) : 11-24.*

35. Une modification votée en 2003 abolissant le cours obligatoire « Sémiotique documentaire » en première année de maîtrise a diminué à 54 crédits le nombre de crédits exigés pour la maîtrise (MSI).

36. Voir Maîtrise en sciences de l'information : un programme complètement révisé. *En direct de l'ESBI 10 (1997-1998) : et 3.*

Avec cette nouvelle maîtrise, l'EBSI souhaite former, à côté de bibliothécaires et d'archivistes compétents, d'autres spécialistes de l'information capables d'occuper des postes-clés dans le domaine de plus en plus vaste de la gestion de l'information consignée.

Comme corollaire à cette réforme de programme de maîtrise, l'EBSI a pris en compte l'information numérique et les problèmes qu'elle soulève en sciences de l'information et elle a créé un certificat de premier cycle de 30 crédits en gestion de l'information numérique, qu'elle offre depuis septembre 2001³⁷. Ce certificat s'articule autour de cinq thèmes relatifs à la gestion de l'information numérique, soit sa création, son organisation, sa préservation, sa recherche et sa diffusion ; et il porte avant tout sur les concepts sous-jacents aux outils de gestion de cette information. Le Certificat en archivistique, offert depuis 1983, a été revu en profondeur en 2003 pour assurer une plus grande intégration des technologies de l'information et de la communication et un meilleur lien avec le nouveau Certificat en information numérique.

Programme de doctorat

L'EBSI avait mis sur pied, à la fin des années 1980, un comité chargé d'élaborer un programme de doctorat (Ph. D.) en sciences de l'information. Approuvé par la Commission des études de l'Université de Montréal en 1992³⁸, ce programme fut étudié par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et entériné par le ministère de l'Éducation. On y accueillit les premiers étudiants à la rentrée d'automne 1997. Seul programme de doctorat de type Ph. D. de langue française en sciences de l'information, il vise à former des étudiants à la recherche et à contribuer au développement de la discipline et du corpus de connaissances qui la constitue. Il offre deux axes très larges de spécialisation : le transfert de l'information, et les systèmes et les ressources d'information. La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence, et le candidat doit accumuler au cours de ses études doctorales un total de 90 crédits (18 de cours et 72 pour la thèse). La capacité d'accueil

maximale du programme est de cinq nouveaux étudiants par année³⁹.

La recherche à l'EBSI

Au cours des décennies 1960 et 1970, la vocation de l'École a été principalement axée sur la formation professionnelle. La recherche qui y était effectuée était le fait de quelques professeurs qui poursuivaient des travaux personnels ou rédigeaient leurs thèses de doctorat. On se doit de mentionner ici les travaux de la professeure Janina-Klara Szpakowska sur la sociologie de la lecture chez les enfants et les adolescents, menés du début des années 1970 au milieu des années 1980.

Quand on examine l'évolution de l'EBSI, on remarque que des changements importants sont apparus au début des années 1980 en ce qui touche la recherche. L'élargissement du champ d'étude de l'École, le recrutement de professeurs-docteurs, la vision plus claire d'une école universitaire à finalité professionnelle, voilà autant de facteurs de ce changement, conjugués d'ailleurs à une augmentation du nombre de projets de recherche soumis à des organismes subventionnaires, à une valorisation de la recherche subventionnée et des publications scientifiques, à une diminution des consultations professionnelles.

Depuis 1982, l'École a défini deux axes principaux de recherche. Le premier vise à concevoir et à évaluer des méthodes, outils et systèmes d'analyse et de repérage de l'information en profitant d'apports d'origines diverses (théorie de la décision, linguistique, sémiotique, psychologie cognitive, informatique, intelligence artificielle, etc.). Le second axe vise à mesurer et à évaluer l'utilisation qui est faite de l'information documentaire et des organismes qui la gèrent. Il s'agit de cerner les besoins de quelques publics-cibles et de voir en quoi les caractéristiques des agents de transfert de l'information peuvent influencer la qualité de la communication. Il faut dire que ces deux axes, et les projets qui en font

partie, supposent un recours très important à l'informatique documentaire et aux technologies de l'information et font souvent appel aux liens concrets qui existent entre la bibliothéconomie, les sciences de l'information et l'archivistique⁴⁰.

Les subventions de recherche des professeurs de l'EBSI proviennent des programmes ordinaires d'organismes de recherche tels le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Fonds d'action concertée et d'aide à la recherche du Québec, les fonds internes de l'Université de Montréal, de contrats de recherche provenant d'organismes comme le Centre de recherche en développement international (CRDI), les ministères du gouvernement du Québec (Éducation, Revenu, Industrie, Commerce, Sciences et technologie, Culture et communications, Conseil du trésor), les ministères du gouvernement fédéral (Secrétariat d'État, Communications, Ressources humaines, Travaux publics et services gouvernementaux), l'Unesco, le Centre francophone de recherche en

Tableau 1. Total des subventions, publications et communications

	1980-1981	1985-1986	1994-1995	1998-1999	2001-2002
Subventions de recherche	11 350 \$	137 954 \$	253 404 \$	251 592 \$	239 594 \$ ⁴¹
Publications	14	47	50	30	34
Communications	-	-	23	29	35

informatisation des organisations (Cefrio), l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT-Bief), Aupelf-Uref, etc.

37. Voir à ce sujet Gagnon-Arguin, Louise. 2000-2001. L'EBSI innove... Mise en place d'un certificat en gestion de l'information numérique. *En direct de l'EBSI* 13 (1).

38. Voir Lajeunesse, Marcel. 1993. L'EBSI de Montréal : une grande école universitaire au service des professions de l'information. *L'Écluse* numéro spécial (décembre) : 10.

39. Deschatelets, Gilles. 1996-1997. Un doctorat en sciences de l'information. *En direct de l'EBSI* 9 (1).

40. Voir Bertrand-Gastaldy, Suzanne. 1987. Les activités de recherche à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. *Argus* 16 (1) (mars) : 13-20 ; Lajeunesse, Marcel. op.cit. : 10-11, et EBSI, 2000. Self-study Report Presented to the Committee on Accreditation, American Library Association (Fall) : 49-54.

41. Au montant de 239 594 \$ de l'année 2001-2002, il faut ajouter la participation comme cochercheur à deux projets collectifs : l'un de 737 840 francs suisses de la Conférence universitaire suisse et l'autre de 1 280 000 \$ canadiens de Valorisation Recherche Québec (VRQ).

Au cours des années, surtout depuis vingt ans, la recherche a connu des progrès remarquables à l'EBSI. On voit par les indicateurs de la recherche (tableau 1) qu'il y a maintenant des activités substantielles de recherche, que les publications augmentent et que les professeurs de l'EBSI se définissent dorénavant comme des professeurs-chercheurs. La recherche, et le rayonnement qui en est le corollaire, sont des réalités à consolider dans l'avenir.

Le personnel de l'EBSI

Un département universitaire est une petite communauté qui regroupe professeurs, personnel professionnel ou de bureau, et étudiants. Au cours de quatre décennies, il y a eu des mouvements importants dans le corps professoral, mais on peut noter qu'une stabilité s'est installée ces dernières années quant aux exigences pour la carrière d'un professeur-chercheur prises en compte lors des engagements.

Tableau 2. Les directeurs de l'EBSI depuis 1961

1961-1970	Laurent-G. Denis
1965-1967	Réal Bosa (intérimaire)
1970-1972	Richard-K. Gardner
1972-1973	Marcel Lajeunesse (intérimaire)
1973-1977	Georges Cartier
1977-1978	Yves Courier
1978-1981	Daniel Reicher
1981-1982	Suzanne Bertrand-Gastaldy
1982-1983	Marcel Lajeunesse (intérimaire)
1983-1987	Richard-K. Gardner
1987-1994	Marcel Lajeunesse
1994-2001	Gilles Deschatelets
2001-	Carol Couture

Dans l'histoire de l'École, une place spéciale doit être accordée à Laurent-G. Denis, le directeur-fondateur : ses talents d'administrateur, sa connaissance de la discipline et de la profession en Amérique du Nord, ses exigences élevées ont largement contribué à imposer l'École au cours des années 1960. Son successeur, Richard-K. Gardner, professeur en 1969, directeur de 1970 à 1972, contribua à donner au nouveau programme de maîtrise un excellent départ. Gardner, professeur à UCLA, revint à l'École en 1983, comme directeur jusqu'en 1987 et, pendant son second mandat de directeur, il mena à bien le renouvellement de l'agrément en 1985. Il demeura professeur de contrôle bibliographique et de

gestion des fonds documentaires jusqu'à sa retraite en 1993⁴². Accédant à la direction en 1973, George Cartier a, pendant son mandat quadriennal, coordonné les travaux de renouvellement de l'agrément en 1976, amorcé une importante révision du programme de maîtrise et il a été l'instigateur du développement de relations suivies avec les écoles-sœurs francophones d'Europe et d'Afrique. Il nous faut souligner le talent de Daniel Reicher qui a dirigé l'implantation du programme en 1979 et a été l'initiateur d'un programme de coopération avec l'Université de Dakar. Pendant ses deux mandats de directeur, Marcel Lajeunesse a été responsable de la réforme du programme de 1989, du renouvellement de l'agrément en 1992, et de l'attribution de nouveaux locaux à l'EBSI, lesquels ont permis la mise en place de laboratoires d'informatique et d'archivistique. Malgré la situation budgétaire difficile de l'Université, Gilles Deschatelets a pu poursuivre le développement de l'École, implanter le programme de doctorat, mener à bien une importante réforme du programme de maîtrise, mettre sur pied un nouveau Certificat en gestion de l'information numérique et obtenir le renouvellement de l'agrément en 2001.

En 2003, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information compte 15 postes de professeurs de carrière. Cinq sont professeurs titulaires : Suzanne Bertrand-Gastaldy, l'actuel directeur Carol Couture, Gilles Deschatelets, Marcel Lajeunesse et Réjean Savard. Il y a cinq professeurs agrégés : Pierrette Bergeron, Michèle Hudon, Jacques Grimard, Yves Marcoux et James Turner, et trois professeurs adjoints, Clément Arsenault, Line Da Sylva et Charles Ramangalahy ; deux postes ne sont pas comblés (en 2003)⁴³.

L'équipe initiale de l'EBSI comprenait Paule Rolland-Thomas qui fut professeure de 1961 à 1994, Liane Van der Bellen (1961-1973) et Réal Bosa, professeur de 1962 à 1967, directeur intérimaire pendant les études doctorales de Laurent-G. Denis à Rutgers, et de nouveau professeur de 1974 à 1977. Le père Edmond Desrochers, associé dès le début à l'École, chargé de cours, conseiller du directeur, fut professeur agrégé de 1968 à 1971. Yves Courier, professeur de 1971 à 1978 et directeur en 1977-1978, fut le premier professeur plein temps d'informatique documentaire et de sciences de

l'information. Janina-Klara Szpakowska, professeure de 1968 à 1985, fut connue de générations d'étudiants comme une enthousiaste de la recherche sur la lecture des jeunes. André Castonguay, de 1968 à 1974 et Réal Messier de 1974 à 1978 firent des bibliothèques publiques leur champ de spécialité. Marguerite Densky, de 1968 à 1974, et Alain Perrier, de 1978 à 1985, assurèrent l'enseignement de la référence. Jean-Paul Gonin, de 1975 à 1983, Yvette Henry-Rousseau, de 1979 à 1987 et Gérard Mercure, de 1988 à 1991, enseignèrent l'informatique documentaire. Pour sa part, Paulette Bernhard, de 1985 à 2000, fut responsable de l'enseignement sur les bibliothèques scolaires et de la formation documentaire. Albert Tabah enseigna le développement des collections et les méthodes de recherche, de 1993 à son décès en 2002. Louise Gagnon-Arguin donna, de 1987 à 2000, un enseignement en archivistique.

En plus des professeurs de carrière, l'École a toujours pu, pour rencontrer les besoins de formation des étudiants, compter sur les services de nombreux chargés de cours. Plus de cent cinquante-cinq (155) chargés de cours donnèrent des cours à partir de 1961 et plusieurs l'ont fait à maintes reprises.

L'EBSI peut s'appuyer sur les services de plusieurs spécialistes pour remplir adéquatement sa mission. Lucie Carmel est, depuis 1988, responsable des laboratoires d'informatique documentaire ; elle est assistée, depuis 1997, par Minh Tri Trinh. Isabelle Dion dirige le laboratoire d'archivistique ; elle a remplacé Dominique Maurel qui a rempli cette fonction de 1989 à 2001 et Jocelyne Martineau de 2001 à 2003. À la suite de l'introduction des stages dans son programme, l'École a embauché des professionnelles pour en assurer la bonne marche ; en archivistique, Florence Arès assume cette tâche depuis 1985 ; en bibliothéconomie et en sciences de l'information, trois personnes se sont succédées : Monique Desrochers (1982-1994), Maryse Legault de 1994 à 2002 et enfin Isabelle Bourgey depuis 2002. En 40 ans, la permanence de l'administration

42. Gardner, Richard-K. 1993. Une vie de défis. *En direct de l'EBSI* 6 (et 4).

43. Pour connaître le champ de spécialisation et les réalisations, subventions, projets de recherche, publications et communications des professeurs actuels, on peut consulter le site web de l'EBSI <<http://www.ebsi.umontreal.ca>>.

Tableau 3. Diplômés de l'EBSI (1962-2002)

B. Bibl. en un an		B. Bibl. en deux ans	
1962 : 19		1968 : 51	
1963 : 23		1969 : 77	
1964 : 31		1970 : 67	
1965 : 50		1971 : 41	
1966 : 78			
M. Bibl.		M. B. S. I.	
1971 : 5	1978 : 36	1985 : 59	1993 : 67
1972 : 40	1979 : 40	1986 : 60	1994 : 74
1973 : 54	1980 : 65	1987 : 78	1995 : 49
1974 : 65	1981 : 81	1988 : 57	1996 : 52
1975 : 70	1982 : 68	1989 : 49	1997 : 56
1976 : 70	1983 : 60	1990 : 66	1998 : 53
1977 : 49	1984 : 73	1991 : 64	1999 : 60
		1992 : 59	
M. S. I.		Certificat en archivistique	
2000 : 66		1985 : 27	1995 : 40
2001 : 61		1986 : 76	1996 : 49
2002 : 64		1987 : 37	1997 : 45
2003 : 66		1988 : 64	1998 : 26
		1989 : 61	1999 : 41
		1990 : 55	2000 : 24
		1991 : 64	2001 : 32
		1992 : 56	2002 : 22
		1993 : 48	2003 : 27
		1994 : 55	
Certificat en information numérique			
2002 : 5			
2003 : 7			

Tableau 4. Étudiants étrangers (maîtrise et doctorat) à l'EBSI, Université de Montréal (1971-2003)

	Maghreb	Afrique noire Océan indien	Amérique latine Caraïbes	Europe	Autres	Total
1971-1975	Tunisie (3)	Cameroun (1) Maurice (1) Rwanda (2)		France (1)	États-Unis (1) Laos (1)	10
1976-1980	Algérie (1) Maroc (2)	Bénin (2) Cameroun (2) Côte d'Ivoire (4) Gabon (1) Rwanda (2) Sénégal (1)	Haïti (2) Mexique (1)	France (1)	Vietnam (1)	20
1981-1985	Maroc (2) Tunisie (13)	Burundi (1) Cameroun (1) Côte d'Ivoire (1) Guinée (3) Niger (1) Sénégal (3)	Haïti (2)	France (4)	Liban (1)	32
1986-1990	Algérie (1) Maroc (8) Tunisie (6)	Bénin (2) Burkina Faso (1) Burundi (4) Cameroun (4) Centrafrique (1) Côte d'Ivoire (2) Djibouti (1) Gabon (1) Guinée (1) Niger (1) Rwanda (2) Sénégal (3) Togo (1)	Haïti (4)	France (3) Grèce (1)	États-Unis (1)	48
1991-1995	Maroc (5)	Côte d'Ivoire (2) Cameroun (2) Comores (1) Rwanda (1) Togo (1) Sénégal (1)	Haïti (1) Brésil (1) Vénézuëla (1)	France (9) Roumanie (2)	Corée (1) Vietnam (2) Liban (1)	31
1996-2003	Maroc (9) Tunisie (8)	Bénin (2) Togo (1) Sénégal (1)	Brésil (1)	France (18) Bulgarie (1)	Japon (1) Vietnam (1)	43
TOTAL	58	62	13	40	11	184

de l'École a été assumée par seulement deux adjointes administratives : Géraldine Mongeon de 1963 à 1985 et Lisette Morin-Jazouli depuis 1985.

Les étudiants

Les étudiants sont la raison d'être des établissements d'enseignement, et il est du ressort des départements à finalité professionnelle de les préparer à l'exercice d'une carrière, sans toutefois négliger une certaine formation à la recherche. En 40 ans d'existence (1962-2003), l'EBSI a décerné plus de trois mille cent diplômes (3104), soit 437 baccalauréats en bibliothéconomie, 1830 maîtrises, 832 certificats en archivistique et cinq certificats en information numérique, programme qui vient d'être créé (voir le tableau 3).

Quant au programme de doctorat en sciences de l'information mis en place en 1997, il n'a pas encore produit, en 2003, de diplômé, mais cela ne saurait tarder, la première thèse devant être déposée à la session d'été 2003.

La coopération internationale⁴⁴

La création de l'École de bibliothéconomie, au début de la décennie 1960, était vue par ses fondateurs comme un moyen de développer des liens étroits, en ce qui concerne la discipline et la profession, avec le reste du Canada et les États-Unis. Au tournant des années 1970, l'École a senti le besoin d'un rapprochement avec les écoles d'expression française d'Europe et d'Afrique. Ce nouvel intérêt s'est accompagné de la venue d'étudiants étrangers et du développement d'activités de coopération internationale.

L'EBSI donne, en langue française, un enseignement de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et de l'archivistique de conception nord-américaine, reconnu d'ailleurs par l'agrément de l'*American Library Association*. C'est sans doute cette formation qui a attiré en 30 ans plus de 200 étudiants étrangers

44. Voir à ce sujet Lajeunesse, Marcel. 1987. Les relations internationales à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. *Argus* 16 (1) (mars) : 31-33 ; Lajeunesse, Marcel. 1993. Les écoles canadiennes de bibliothéconomie et des sciences de l'information et la scène internationale. *Canadian Journal of Information and Library Science/Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie* 18 (avril) : 64-73, et Lajeunesse, Marcel et Réjean Savard. 2001-2002. L'EBSI et les relations internationales. *En direct de l'EBSI* 14 (1).

dans le programme de maîtrise. Recevoir ainsi autour de 10 % de sa clientèle étudiante en provenance du Maghreb, de pratiquement tous les pays d'expression française d'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien, des Caraïbes, d'Asie (Vietnam, Laos), d'Europe (France, Grèce), du Liban, des États-Unis, du Mexique, du Brésil, a profondément marqué l'enseignement et la recherche à l'EBSI.

Depuis 20 ans, l'École a développé plusieurs projets de coopération en matière d'enseignement et de recherche avec les écoles africaines. D'abord de 1982 à 1987, avec l'appui de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), elle a assisté l'École de bibliothécaires, d'archivistes et de documentalistes (EBAD) de l'Université de Dakar dans la mise en place d'un programme de deuxième cycle. De 1988 à 1992, elle a eu un accord avec l'École des sciences de l'information (ESI) de Rabat touchant les programmes d'études, les infrastructures documentaires et informatiques, de même que la recherche.

À ces deux programmes bilatéraux, coordonnés par Marcel Lajeunesse, ont succédé deux projets multilatéraux. Un programme (1989-1994), piloté par Gilles Deschatelets, financé conjointement par l'ACDI et le CRDI (Centre de recherche pour le développement international) a réuni l'EBSI, l'EBAD et l'ESI pour la mise sur pied d'un réseau pédagogique coopératif en enseignement de l'informatique documentaire (harmonisation des programmes d'enseignement de l'informatique documentaire, élaboration d'une grille d'évaluation de didacticiels afin d'apprécier les didacticiels existants, d'en élaborer et en évaluer d'autres). Un autre projet (1995-2002), dirigé par Réjean Savard, financé par le CRDI et réalisé en collaboration avec l'Institut panafricain pour le développement de Ouagadougou (Burkina Faso), concerne la recherche et la formation en management et en marketing des systèmes et des services d'information. L'objectif principal de l'entreprise est de développer, avec des partenaires du Sénégal, du Togo, du Maroc, du Burkina Faso et du Niger, par la recherche-action, des outils de formation en management et en marketing de systèmes et de services d'information qui soient adaptés au contexte et aux besoins des milieux documentaires africains.

Outre ces grands programmes subventionnés, la coopération internationale à l'EBSI s'effectue aussi par le savoir-faire de ses professeurs auprès d'organismes internationaux, tels l'Unesco, le Bureau international du travail, la Banque mondiale et ses filiales africaine et asiatique, l'Aupelf-Uref devenue l'Agence universitaire de la francophonie, l'Agence de coopération culturelle et technique devenue l'Agence intergouvernementale de la francophonie, etc. Elle s'effectue aussi par la participation active du personnel de l'École à des associations internationales comme le CIA (Conseil international des archives) avec lequel a beaucoup travaillé le directeur actuel de l'EBSI, Carol Couture, et avec l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothèques) qui organisait en 2001 avec l'EBSI un colloque scientifique à Québec sous la direction de Réjean Savard. Enfin, depuis plusieurs années, l'École entretient, par l'intermédiaire de ses professeurs ou grâce à des ententes formelles, des relations suivies avec les écoles francophones d'Europe, plus particulièrement de France, avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), de Belgique et de Suisse. Elle collabore aussi avec les Archives nationales de Tunisie dans la mise en place de programmes de formation en archivistique pour les employés de l'État tunisien.

Au cours des prochaines années, on peut penser que les aspects internationaux prendront, dans le monde universitaire, à l'instar du domaine économique, de plus en plus d'importance. Les facilités de communication accrues qu'offrent la nouvelle technologie, les perspectives d'avenir de la formation à distance et la mondialisation vont pousser les universités à coopérer, voire à entrer en concurrence dans certains cas. Dans ce contexte, développer des alliances avec des partenaires internationaux devient crucial. L'EBSI entend donc maintenir son activité internationale dans les années à venir et même renforcer ses liens avec des institutions-cibles. Elle souhaite aussi élargir cette activité internationale aux étudiants, notamment en accueillant davantage d'étudiants étrangers pour la durée de leurs études ou pour une durée moindre (un trimestre, par exemple) et en rendant possible des séjours de ses propres étudiants dans des écoles étrangères.

Faire le bilan de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, après son existence de plus de 40 ans, équivaut à mesurer les professions dont elle donne les diplômes au Québec et à trouver la cause de leur renouvellement et de leur progrès depuis une génération. Évaluer une école professionnelle c'est, en somme, apprécier la qualité de ses diplômés et leur apport à la profession et au milieu. Au cours des décennies 1960 et 1970, l'École a eu à trouver sa place dans les structures de l'Université de Montréal, à obtenir une reconnaissance des milieux professionnels pour l'obtention en 1969 et le renouvellement en 1976 de l'agrément de l'*American Library Association*, et à installer le programme de maîtrise sur des bases solides.

Le cadre d'une formation harmonisée entre la bibliothéconomie et les sciences de l'information auxquelles s'est ajoutée l'archivistique à la rentrée d'automne 1983 provient de la réforme du programme de 1979. Si nous devons constater que la mission élargie de l'École s'est effectuée avec des moyens qui ont peu augmenté, il faut malgré tout reconnaître que le Conseil de l'université acceptait, en décembre 1984, les changements intervenus depuis 1979 en adoptant l'appellation d'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).

De la même manière, au tournant des années 1980, l'École a réussi à faire décoller la recherche universitaire, ce que l'on peut vérifier par les indicateurs *ad hoc*, telles la formation des professeurs à la recherche et l'exigence du doctorat dans la discipline ou dans des disciplines connexes, les subventions de recherche internes et externes, les publications, les communications⁴⁵. Malgré les difficultés, l'École s'est dotée d'un corps professoral de carrière, orienté vers les quatre piliers de la carrière universitaire que sont l'enseignement, la recherche, le rayonnement extérieur et la contribution au fonctionnement de l'Université. L'École a pu profiter, au cours de la dernière décennie, d'ajout de personnel : elle a vu passer le nombre de professeurs de 10 postes en 1970 et de 11 en 1987 à 15 en 2003. Elle peut compter sur l'appui essentiel de cinq professionnels : deux à la coordination des

45. En direct de l'EBSI, publié annuellement, rend compte depuis 1988 des subventions de recherche obtenues, des publications et des communications des professeurs-chercheurs.

stages, deux au laboratoire d'informatique documentaire et un à la coordination de laboratoire d'archivistique. La mise en place du doctorat en sciences de l'information en 1997 est venue en quelque sorte consacrer la maturité de l'École au sein de l'Université et lui donner l'outil d'un développement plus étendu.

L'EBSI a aussi assumé depuis plus de 20 ans un rôle de leadership au sein de la communauté des sciences de l'information de langue française grâce surtout à des liens ou à des subventions de l'Unesco, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Centre de recherche en développement international (CRDI), des organismes mis sur pied par la Francophonie. Elle peut servir de pont, en ce qui concerne la formation et la recherche dans la discipline, entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique.

Le monde des sciences de l'information est un monde qui a beaucoup évolué en 40 ans et qui bouge toujours. L'EBSI ne doit pas prendre prétexte d'un bilan positif pour cesser de s'adapter aux changements actuels et futurs, lesquels ne manqueront pas. Le monde d'aujourd'hui et de demain a et aura besoin de professionnels en information documentaire bien formés, et c'est à l'EBSI comme école universitaire d'y contribuer avec les moyens qui sont les siens.

Chronologie

- | | |
|------|--|
| 1937 | Création de l'École de bibliothécaires |
| 1945 | Introduction du baccalauréat en bibliothéconomie (B. Bibl.) |
| 1954 | Incorporation de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal |
| 1961 | Création de l'École de bibliothéconomie |
| 1962 | Derniers diplômés de l'École de bibliothécaires et fermeture de l'École |
| 1966 | Le baccalauréat en bibliothéconomie (B. Bibl.) passe d'une année à deux années. |
| 1969 | Obtention de l'agrément de l'ALA |
| 1970 | Passage au programme de maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.) |
| 1976 | Renouvellement de l'agrément |
| 1979 | Réforme du programme de maîtrise |
| 1982 | Ajout d'une concentration en archivistique à l'intérieur du programme de maîtrise |
| 1983 | Création du Certificat en archivistique |
| 1984 | L'École devient l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). |
| 1985 | La maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.) devient la maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information (M.B.S.I.).
Renouvellement de l'agrément |
| 1989 | Réforme du programme de maîtrise |
| 1993 | Renouvellement de l'agrément |
| 1997 | Introduction du programme de doctorat (Ph. D.) en sciences de l'information |
| 1998 | Réforme du programme de maîtrise
La maîtrise devient une maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.). |
| 2001 | Renouvellement de l'agrément
Création du Certificat en gestion de l'information numérique |
| 2003 | Réforme du Certificat en archivistique. |